

« cas actuel, ce qui empêche quelquefois le gouvernement
« privé d'autorité, de prescrire les mesures que la situation
« exige et que la prudence conseille. »

« C'est à dire que le gouvernement de Juarez, avec qui nous entrons dans la voie des traités, ne pouvait, dans la question spéciale qui s'agitait, dicter les mesures qu'exigeait la situation et que conseillait la prudence. Quel'on voie donc, s'il peut y avoir un aveu plus explicite fait par le général Doblado lui-même, qu'il n'était pas convenable, qu'il ne pouvait pas être sûr, et que cela ne mènerait à rien de traiter avec un gouvernement qui manquait absolument de moyens et de la volonté de tenir sa parole. »

Quant à l'approbation de la conduite du général Prim dans toute cette affaire, elle est loin d'être sans réserve, car dans l'ordre royal du 22 mars qui lui fut envoyé, il est dit : — « Si le gouvernement de Sa Majesté désirait qu'on gardât avec celui de la république mexicaine un système de modération et de douceur aussi large, aussi libre que le permettaient la nature des faits qui ont amené l'action combinée des trois puissances et les conditions où se trouve ce gouvernement, il ne croyait pas qu'il fût nécessaire de pousser ce système si loin que l'on pût faire concevoir aux Mexicains eux-mêmes quelque doute sur la décision avec laquelle on poursuivrait les réclamations. »

Relativement à l'article 6, concernant le pavillon mexicain, le même orateur, que j'ai cité plus haut, fit une déclaration, en parlant de ce drapeau salué par le maréchal Forey, qui mérite d'être reproduite. « Je crois, dit-il, que cela est parfaitement logique, et que cela embrasse une haute pensée politique. Qu'est-ce que le pavillon mexicain arboré sur Vera-Cruz délivrée de Juarez et à l'abri du joug de son autorité?... Le drapeau du pays, le drapeau de la nation. Et que signifie le fait? Le salut rendu au pavillon d'une nation dont on veut respecter l'intégrité et l'indépendance. Que veut dire le pavillon arboré sur une place par une exigence du gouvernement de Juarez? Cela signifie le pavillon de Jua-

rez... Pendant que le pavillon mexicain est salué sur les murs de Vera-Cruz, où l'on n'obéit pas à l'autorité de Juarez, ce même pavillon sera reçu à coups de canon lorsqu'il sera déployé par les généraux des troupes de Juarez. Je trouve cette démarche non seulement diplomatique, mais encore hautement politique, parce qu'elle signifie d'avance que l'on ne veut ni le démembrement ni la chute de l'indépendance de la nation mexicaine. »

« Le traité de la Soledad, disait M. le marquis de la Havane, au sénat, n'a pas été fait par des considérations, mais comme conséquence d'une idée politique, par le désir de marcher avec le consentement des Mexicains. Et cela est si vrai, que si M. le comte de Reus eût été seulement général en chef des troupes, et que le plénipotentiaire espagnol lui eût demandé si les transports l'empêcheraient d'aller en avant, il lui aurait répondu : « Non, dans vingt jours j'aurai les transports, et dans vingt et un je suis prêt à battre Zaragoza où vous voudrez. » En effet, à la lettre insultante du général mexicain, il n'aurait répondu qu'en disant : « Place aux troupes alliées, » et le général Zaragoza la lui aurait donnée promptement. »

En parlant de l'article 1^{er} de cette convention, M. Rios y Rosas, s'écriait avec indignation aux Cortès : « Il proclame l'alliance avec Juarez; ce n'est plus la reconnaissance de Juarez; ce n'est plus l'abandon de toutes les solutions antérieurement sanctionnées; ce n'est plus la suspension de l'ultimatum et des voies de rigueur : non, c'est plus encore : c'est l'alliance avec Juarez. » Ces paroles sont complètement d'accord avec la dépêche de M. Collantès au général Prim, dans laquelle il lui disait : « En plaçant le pavillon mexicain à côté des drapeaux alliés, on donnait à entendre — en supposant que cela eût lieu, — que tous ont désormais une situation commune, des intérêts semblables et des droits égaux. Il ne pouvait y avoir d'autre signification à ce fait. »

« Quand le gouvernement a envoyé ses troupes au Mexique, ajoutait M. Mon, il n'y avait rien à traiter, rien à négocier;...

il n'y avait qu'à faire accomplir; par la force, ce qu'on n'avait pas voulu exécuter de bonne volonté... Il s'est agi de chercher un climat salubre pour les troupes. Pour moi, je le demande à un homme aussi habile que M. le ministre de la guerre... s'il eût sollicité la permission d'aller s'établir à Orizaba.»

Je terminerai ces citations par un extrait du discours de M. Rouher dans la séance du 10 juillet 1867, pour montrer l'unanimité de l'interprétation donnée aux préliminaires de la Soledad, et l'unanimité de la réprobation soulevée par cet acte inqualifiable, car, si pour des raisons étrangères à la question, le gouvernement espagnol a approuvé la conduite du général Prim dans son ensemble, il l'a blâmée dans tous les détails, comme le proclamait un de ses collègues au sénat.

« Mais qu'était-ce donc que ces préliminaires de la Soledad? disait M. Rouher dans son discours du 10 juillet. N'est-ce pas l'oubli complet de la convention du 31 octobre 1861 et des circonstances, des explications et des instructions qui avaient été officiellement données aux divers plénipotentiaires? Comment! messieurs, par ces préliminaires, on stipule d'abord que le gouvernement de Juarez remercie les puissances alliées du concours qu'elles venaient lui offrir, et on déclare qu'il n'en a aucunement besoin! — Rires ironiques. — ... Puis on stipule que le 15 avril, c'est à dire deux mois après, s'ouvriront les conférences destinées à rétablir les bonnes relations du gouvernement mexicain avec les trois puissances!

« Ainsi, il faut deux mois entiers, non pas pour discuter; il faut deux mois entiers qui s'écouleront dans le silence et l'abstention, dans le défaut de rapports, et deux mois au bout desquels on daignera commencer des relations avec les trois puissances pour discuter leurs griefs. On consent à ce que les alliés prennent leurs quartiers à Orizaba et à Cordova; mais, s'il y a rupture après le 15 avril, ils devront rétrograder à travers la fièvre jaune, et comme pour marquer ces déclarations d'une sorte d'ironie, il est en même

temps déclaré qu'à côté du drapeau des trois puissances, sur le fort de Saint-Jean d'Uloa et à la Vera-Cruz flottera le drapeau mexicain.

« Voilà les stipulations de la Soledad. Nous les avons repoussées à la date du 2 avril. Une note insérée au *Moniteur* a déclaré qu'elles n'étaient pas ratifiées. » Dans cette note il était dit : « L'empereur Napoléon laissait les autres gouvernements juges, comme ils l'entendaient, de leurs intérêts et de leur honneur, son gouvernement se bornait à désapprouver hautement la convention conclue avec le général mexicain Doblado par le général Prim, et acceptée ensuite par les plénipotentiaires des puissances alliées, parce que cette convention lui semblait contraire à la dignité de la France. »

Tels sont les principaux événements qui se passèrent au Mexique pendant le mois de février 1862, et telle est la manière dont ils furent jugés. Le mois de mars devait voir s'élever de nouvelles tempêtes entre les plénipotentiaires et de nouvelles rigueurs de la part du gouvernement de Juarez. Mais les représentants français, qui s'étaient aperçus du piège tendu par les préliminaires de la Soledad, devenaient plus fermes et refusaient de se laisser conduire aveuglément par la politique secrète de M. le comte de Reus, et par les intérêts particuliers des représentants anglais.

« Vera-Cruz, 1^{er} mars 1862. — Le paquebot anglais, me dit une lettre d'un personnage mexicain, est arrivé aujourd'hui à midi; il amène le général Almonte et D. Antonio Haro y Tamariz. L'arrivée de ces messieurs est providentielle; ils arrivent à temps pour empêcher que Prim affermis le pouvoir de Doblado et aille ensuite battre le général Marquez. Aussitôt que Prim a vu qu'on ne répétait pas à Mexico les scènes de Saint-Domingue il a cherché à favoriser les libéraux. C'est dans ce but que la réunion des commissaires et des ministres n'aura lieu que le 15 avril; de la sorte Juarez aura le temps de tomber avec toutes ses troupes sur Marquez... Mais nous verrons maintenant qui sera le plus fin

de lui ou de nous. Nous attendons avec impatience les 4,000 Français qui sont en chemin. Nous recevons à l'instant un courrier extraordinaire qui nous apprend que Carvajal vient d'être battu par Marquez. »

« Au moment où j'allais fermer ma lettre, dit une autre correspondance de Mexico, nous apprenons l'envoi de France du général Lorencez avec un corps de troupes françaises. Cette nouvelle a ranimé toutes les espérances; elle mettra, je l'espère, un terme aux tergiversations qui nous désolent depuis deux mois. Jamais l'empereur n'aura rendu un plus grand service à l'humanité que d'arracher à l'anarchie qui le ruine, un pays qui, s'il vient un jour tranquille et prospère, offrira à toutes les puissances de l'Europe d'immenses avantages commerciaux... L'annonce des renforts envoyés de France a produit une très vive sensation, car on attend tout de la France et de la France seule. »

Le général Prim a voulu rejeter sur l'augmentation des forces françaises et l'arrivée du général Almonte, les causes premières de la rupture des relations entre les représentants des trois puissances. Ces deux points sont trop importants dans l'histoire de l'intervention pour ne pas les élucider le plus possible.

M. Mon, en donnant des explications au sénat sur la fâcheuse impression produite à Londres et à Paris, par le départ précipité de la Havane des troupes espagnoles, dit : « Il resta, dans l'esprit de l'empereur, l'idée que l'Espagne avait quelque plan particulier en hâtant le départ de l'expédition espagnole. Je reçus, très peu de jours après, une lettre du ministre des affaires étrangères de France, datée du 18 janvier qui disait : « L'empereur, convaincu de la nécessité d'aller dicter la paix à Mexico même, a décidé d'augmenter la force de notre expédition en la rapprochant du chiffre de la vôtre. »

Ayant fait part à son gouvernement de cette décision, M. Calderon Collantès lui répondit : « L'augmentation des troupes françaises, destinées au Mexique s'explique facile-

ment et naturellement. Le gouvernement de Sa Majesté la comprend et considère comme sage une mesure qui contribuera sans doute à faciliter l'atteinte du but de l'expédition. »

Le comte Russel à lord Cowley. Londres, 20 janvier 1862. — « J'ai vu hier le comte de Flahaut. Son Excellence m'a informé qu'il avait ordre de me dire que le gouvernement français jugeait nécessaire d'envoyer au Mexique de nouvelles troupes de terre.

« Le comte de Flahaut a continué en me disant que la démarche précipitée faite par le maréchal Serrano en commençant les opérations, sans attendre que les forces de la France et de l'Angleterre fussent réunies, aurait pour résultat d'augmenter les difficultés de l'expédition; qu'il paraissait maintenant inévitable que les troupes alliées auraient à s'avancer dans l'intérieur du Mexique, et que non seulement les forces convenues ne seraient pas suffisantes pour une semblable opération, mais encore que l'opération elle-même prendrait un caractère devant lequel l'empereur ne pouvait consentir à ce que les troupes françaises fussent dans une position inférieure à celles de l'Espagne, ou à courir le risque de se voir compromises. »

« Qu'eussions-nous fait nous-mêmes, disait le marquis de Novaliches au sénat espagnol, si, au lieu de la position très avantageuse que nous avaient accordée les alliés, le comte de Lorencez s'était présenté à la tête de sept mille hommes; s'il eût consenti à la publication d'un journal qui élevât aux nues ses qualités et ses actes, sans jamais s'occuper des deux mille Espagnols sous les ordres de l'un des très dignes chefs de brigade de notre armée? Eussions-nous regardé cela avec tranquillité? Assurément, non. »

Ces quelques citations suffisent à prouver que l'augmentation de nos troupes était justifiée et désirée par les amis de l'ordre au Mexique; le général Prim ne l'a blâmée que parce qu'elle lui enlevait le prestige qu'il devait au nombre des forces qu'il commandait et que le général Lorencez arrivait

avec des ordres contraires à la politique personnelle du comte de Reus. Le chef espagnol, voyant à ses côtés un général de division, commandant une armée égale à la sienne, et des représentants qui ne se laissaient plus conduire bénévolement par lui, fut blessé au vif, et son irritation ne tarda pas à se manifester, à propos du général Almonte.

En répondant aux communications du comte de Reus relativement aux émigrés mexicains qui rentraient dans leur patrie, M. Calderon Collantès lui écrivait le 22 avril : « Il convient pourtant que Votre Excellence, unie aux autres plénipotentiaires, tâche de faire respecter les droits individuels afin d'assurer ainsi la manifestation libre et spontanée de toutes les opinions, car il n'y a point de véritable liberté de suffrage, là où règne la proscription des partis et même celle des individus plus ou moins importants. » Telle n'était point l'opinion du comte de Reus. L'arrivée du général Lorencez, des renforts français et des émigrés mexicains lui font apparaître comme une hypothèse sérieuse l'avènement de l'archiduc Maximilien au trône du Mexique qu'il espérait occuper lui-même. Pour atteindre ce but inavoué, il avait méconnu les ordres et les intentions de son gouvernement, foulé aux pieds l'orgueil proverbial de son pays, adulé, favorisé les agents de Juarez, créé un journal *El Eco de Europa* qui le suivait partout, publiait les éloges du général espagnol, insinuait, enfin, sous la dictée de Prim lui-même, la candidature du comte de Reus au pouvoir suprême. Tout ce triste échafaudage, élevé dans son intérêt particulier, allait s'écrouler.

Ne pouvant renvoyer en France le général Lorencez et les troupes qu'il amenait, il se contenta d'en exprimer son mécontentement, dans une dépêche datée du 17 mars. Il se faisait ainsi l'écho des terreurs du cabinet de Juarez qui, commençait à trembler. Le général Prim pouvait pourtant demander le renvoi des émigrés mexicains, quoique cette démarche fût susceptible de paraître contradictoire avec sa conduite envers Miramon. Il se trouvait alors à Orizaba avec sir Charles Wyke; il envoya de suite communication de la

dépêche de M. Doblado à MM. Jurien et de Saligny, « en leur demandant leur autorisation pour répondre » d'une manière favorable aux vues de M. Doblado.

Lorsque le général Almonte arriva au Mexique, les troupes alliées, conformément au traité de la Soledad, marchaient pour s'établir à Cordova, Orizaba et Tehuacan, et, comme il était sous le coup d'un décret de mort pour avoir signé le traité Mon-Almonte, il invoqua la protection des baïonnettes françaises. Si quelqu'un devait le protéger c'était assurément le comte de Reus. Ce fut tout le contraire qui arriva. Le 21 mars, le général Robles, soupçonné de se rendre au camp des alliés fut arrêté à trois lieues de Tehuacan. Il voyageait à cheval avec un ami et un domestique, et muni, assure-t-on, d'un passe-port en règle. Conduit devant Zaragoza, sur la simple constatation de son identité, il fut condamné à être fusillé. Cet ordre barbare fut exécuté le 22 mars à S. Andrés Chalchicomula. L'amiral Jurien vit, avec raison, dans cet assassinat, un défi lancé aux conseils de modération et de prudence que, dès le principe, les alliés n'avaient cessé de faire entendre, et reconnut que l'honneur des plénipotentiaires français et de leur gouvernement ne permettait pas d'abandonner le général Almonte à une mort certaine, depuis ce défi adressé, par le parti exalté, aux nations alliées.

« Si l'on voulait empêcher le général Almonte, disait au sénat M. Bermudez de Castro, de débarquer à Vera-Cruz parce qu'il voulait influencer sur le choix d'un gouvernement nouveau, quelle forme, quelle moyen allions-nous trouver pour que l'opinion du pays se prononçât librement? N'avons-nous pas vu que, même pour les plus simples élections municipales, les électeurs se mettent d'accord d'avance? Est-ce que les électeurs s'approchent des urnes sans s'être réunis et concertés d'avance sur le candidat qu'ils doivent nommer?

« Mais si l'on ne permettait pas à ceux qui allaient travailler, soit pour la monarchie, soit contre le gouvernement de Juarez, de pénétrer dans l'intérieur; si les Anglais embar-

quaient Miramon, et si, une autre fois, les plenipotentiaires anglais et espagnol rompaient les conférences — d'Orizaba — parce qu'un bataillon français accompagnait Almonte, comment pouvait-on se concerter?

« On promettait qu'Almonte n'avancerait pas et resterait à Cordova. Le cas était-il assez grave pour que nous pussions lui donner cette importance? Qu'importait au comte de Reus que le général Almonte fût intrigué à Mexico? S'il n'y avait point de monarchistes, si, comme dit sa seigneurie, dans une de ses dépêches, le général Almonte avait si peu de prestige et d'influence que ses propres partisans devenaient ses délateurs, » — allusion à la conduite du général Cobos, — « et remettaient ses lettres au gouvernement de Juarez, quelle crainte pouvait inspirer le général Almonte? Aucune : c'était donc une chose trop petite, trop microscopique pour avoir pu produire un aussi grand résultat. »

« Almonte a-t-il levé un drapeau? disait M. Mon à la séance du 9 janvier. Non; il n'a pas ouvert les lèvres, il n'a rien dit jusqu'au moment où les troupes se sont embarquées, non pour représenter une nouvelle forme de gouvernement, mais pour exhorter les Mexicains à se donner celle qu'ils tiendraient pour la plus convenable, acceptant dans ce but l'aide de la France, et c'est ce qui ressort clairement de sa proclamation.

« Supposons, en opposition au traité et à la sincérité des négociations, ajoutait pendant ce débat, M. Rios y Rosas, que l'on était allé là pour faire de la politique neutre... Quels devoirs suppose la neutralité? Suppose-t-elle le devoir de favoriser Juarez et de nuire à Almonte?... Si la neutralité n'existait pas, si nous étions allés là pour renverser Juarez; si nous y étions allés en invoquant la coopération de ses ennemis; si nous y étions allés en promettant au pays la liberté d'action nécessaire pour renverser ce gouvernement et pour créer un gouvernement national, le gouvernement que l'on voudrait; si tout cela était certain, incontestable, notoire, que faisons-nous lorsque nous marchions avec Juarez? Quel

était le résultat de notre attitude? C'est que nous avions tendu aux adversaires de Juarez un horrible piège. C'est ce que peuvent dire les Mexicains, c'est ce qu'ils disent : c'est pour cela que nous sommes déçus au Mexique dans l'opinion de tous; c'est pour cela qu'il ne nous sera pas possible de nous relever de longtemps. — Sensation profonde. »

La question Almonte n'existait donc pas, comme l'ont prouvé au sénat et au corps législatif, les propres compatriotes du général Prim. M. Thiers, qui ne faisait pas de l'histoire, mais de l'opposition dans son discours du 9 juillet 1867, à propos de la question du Mexique, prend, naturellement, parti pour le général Prim et cite les passages du procès-verbal de la séance du 9 avril 1862, favorables à sa thèse; mais il a le soin de taire ceux qui lui sont contraires. Ce procès-verbal, en effet, est très long, comme il le dit, mais l'impartialité me fait un devoir d'en publier la plus grande partie et d'analyser le reste, avant de détailler les causes qui ont amené la rupture déclarée dans cette séance.

« Procès-verbal de la conférence tenue le 9 avril 1862 à Orizaba, entre les cinq commissaires des trois hautes puissances alliées. »

« ... En vue de la gravité des affaires à traiter, Leurs Excellences ont décidé que les secrétaires des missions d'Angleterre et de France assisteront avec le secrétaire de la mission d'Espagne à cette conférence pour en rédiger le procès-verbal *in extenso*.

« S. E. le comte de Reus prend la parole pour inviter S. E. l'amiral Jurien à exposer l'objet de la conférence et ce dernier répond que le but principal de la réunion est de tomber d'accord sur la réponse à faire à une communication du gouvernement mexicain demandant le rembarquement du général Almonte et des personnes qui l'accompagnent.

« Sir Charles Wyke dit qu'il est nécessaire d'en venir à une explication franche et nette, et cet avis est partagé par ses collègues. Le comte de Reus ajoute qu'il est urgent de

savoir si l'on pourra continuer à agir d'accord comme on l'a fait jusqu'ici, car lui et ses collègues d'Angleterre considèrent l'attitude prise récemment par les plénipotentiaires de l'empereur comme contraires aux stipulations de Londres, dont le but, suivant eux, était en premier lieu, de *poursuivre la réparation des griefs* que chacune des hautes puissances avait contre le gouvernement mexicain, et d'*exiger le respect des traités*, puis, d'*arriver, par l'appui moral des trois nations, à l'établissement d'un gouvernement fort et stable*, offrant des garanties suffisantes, autant à ses propres nationaux qu'à ceux des puissances étrangères. »

Puisque les puissances voulaient établir « un gouvernement fort et stable, etc. », ce gouvernement n'était donc pas établi ! Alors pourquoi traiter avec un gouvernement qui n'offrait pas des garanties suffisantes » aux Mexicains comme aux étrangers. Après ce passage, suivent les justifications de la conduite des plénipotentiaires jusqu'à la fin de février. Le procès-verbal constate ensuite une visite du général Almonte au comte de Reus, pendant laquelle le premier dit qu'il comptait sur l'appui des trois puissances pour changer le gouvernement établi et parla de la personne de l'archiduc Maximilien pour souverain du Mexique ; à quoi le général Prim répondit qu'il ne pensait pas que le pays acceptât cette nouvelle institution, et que dans tous les cas, il ne devait pas compter sur l'appui de l'Espagne. Sur la déclaration que l'amiral Jurien avait donné avis au gouvernement mexicain de sa résolution de commencer le 1^{er} avril le mouvement rétrograde prévu dans les préliminaires de la soledad :

« L'amiral Jurien prend la parole pour expliquer qu'il s'est borné d'abord à faire donner un avis indirect de sa résolution, au gouvernement mexicain, et qu'il ne lui a adressé de note officielle à ce sujet qu'après avoir reçu lui-même du général Zaragoza une lettre qui ne lui laissait plus aucun espoir d'obtenir des conférences d'Orizaba un résultat conforme aux intérêts et à la dignité de la France. »

Le comte de Reus répond que son collègue d'Angleterre

et lui « avaient été d'accord à penser que les commissaires français n'avaient pas le droit d'adopter cette ligne de conduite, sans l'assentiment de leurs collègues. » — Est-ce que le commodore Dunlop enleva Miramon avec l'assentiment de ses collègues de France et d'Espagne ? Pourquoi donc cette différente manière d'envisager les droits de chacun des représentants ?

« L'amiral Jurien expose que sa retraite de Tehuacan n'a été de sa part qu'un scrupule de loyauté, au sujet duquel il n'avait pas à consulter ses collègues. Une fois revenu à Paso-Ancho, il devait se trouver sur un terrain neutre, où il serait libre de donner au général Almonte toute la protection à laquelle avait droit une personne honorée de la bienveillance de S. M. l'empereur. »

Le comte de Reus et sir Charles Wyke nient le droit aux commissaires français de protéger les émigrés mexicains et s'appuient sur la convention de Londres dont ils paraissent n'avoir jamais autant parlé que dans cette séance.

« L'amiral répète qu'il se réserve l'interprétation de la convention de Londres et en accepte toute la responsabilité, de même que ce droit appartient à chacun des commissaires... Les commissaires français agissent selon l'interprétation qui leur paraît la meilleure... »

Sur la demande de sir Charles Wyke, lecture est donnée de l'article 2 de ladite convention.

« ... L'amiral Jurien persiste à croire, après l'avoir entendu que, s'il y a eu quelque infraction à la convention, ce n'a pas été dans la protection accordée au général Almonte, mais bien dans la douceur excessive et les grands ménagements dont on a usé vis-à-vis du gouvernement de Mexico ; que d'ailleurs cette politique ne semble pas avoir été vue favorablement en Europe. La marche conseillée par M. de Saligny eût été, croit-il, plus conforme aux intentions du gouvernement de l'empereur. »

Suit une discussion sur le caractère que peut avoir la protection donnée au général Almonte par le drapeau français.